GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

52ème session du Conseil des Droits de l'Homme

Réunion de Haut Niveau d'une journée sur le droit au développement

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

1er mars 2023

Merci, Madame la Vice-Présidente

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne et nous remercions tous les panelistes pour leurs contributions.

La Déclaration universelle et la Déclaration et le Programme d'Action de Vienne consacrent les droits humains comme universels et indivisibles. Mettre en œuvre une approche du développement fondée sur tous les droits humains de toutes les personnes, partout, est une condition préalable à la réalisation d'un droit au développement qui soit inclusif et durable.

Le 35ème anniversaire de la Déclaration du droit au développement nous rappelle que malgré de nombreuses avancées, les crises multiples et interdépendantes remettent en question les progrès réalisés. La réalisation du droit au développement ne pourra se faire que si toutes les parties prenantes, publiques et privées, prennent au sérieux leurs responsabilités et sont prêts à confronter leurs défaillances. Les profondes inégalités socio-économiques qui persistent et s'agrandissent – entre et au sein de nos pays – sont des obstacles au même titre que la régression démocratique et le non-respect de l'état de droit.

Depuis 2009, le Luxembourg consacre 1% ou plus de son revenu national brut à sa coopération au développement. Un accent important est mis sur les droits humains.

Avec l'Agenda 2030, nous avons un calendrier concret pour avancer en matière d'un développement durable pour tous. Ensemble avec le Chili, ma délégation va présenter une résolution sur les droits humains et l'Agenda 2030 lors de cette session. Son enjeu principal sera le renforcement du Haut-Commissariat en vue d'accompagner l'intégration des droits humains dans la mise en œuvre des objectifs pour le développement durable et dans un futur agenda de développement au-delà de 2030.

Je vous remercie.